

Mohammed SMAIL & Dr. Malika BENSEKAT
Laboratoire D.P.F.C.C
Doctorant université
de Mostaganem- Algérie.
Smail.ml705@gmail.com

Une convergence sociodidactique dans les nouveaux fondements de l'école algérienne.

Résumé :

Notre contribution s'inscrit dans l'axe 6 de l'appel à communication : « *approche sociodidactique et construction de curricula de formation : enjeux et perspectives* ». Dans le cadre de cette communication, nous proposons de montrer l'existence d'un ancrage sociodidactique sous-jacent dans les nouveaux fondements de l'école algérienne.

Les politiques éducatives de l'Etat algérien, sont régies aujourd'hui par trois textes essentiels: la loi d'orientation 08-04 du 23 janvier 2008 qui remplace le décret du 16 avril 1976 en matière de référence, le référentiel général des programmes, et enfin le guide méthodologique d'élaboration des programmes, qui se situe dans le prolongement du référentiel général. Ces trois textes se complètent pour former le fondement de l'école algérienne d'aujourd'hui. Ils constituent un continuum de mentions explicites à l'égard de l'orientation du secteur de l'éducation et des politiques éducatives. Notre recherche est donc de type documentaire. Nous mettrons ainsi évidence quelques points de convergences entre les textes cités et les principes transversaux pour une sociodidactique (Blanchet et Rispaïl, 2011 : 65). Dans cette optique, nous proposons, d'une part, de mettre en lumière une vision d'une école articulée autour des éléments contextuels, notamment sur des constantes linguistico-culturelles plurielles. D'autre part, nous montrons comment les premières langues, et la rencontre des langues en classe, notamment une approche intégrée des langues, font l'objet d'une réflexion théorique. Cette contribution s'appuie seulement sur des références textuelles, toutefois les points soulevés méritent d'être interrogés par une recherche de terrain.

ملخص

اقترحنا يندرج ضمن المحور 6 للدعوة للمشاركة في الملتقى "مقاربة سوسيو ديداكتيك وبناء مناهج التكوين : اهداف و افاق".
في اطار هذه تظاهرة نقترح اظهار وجود لب سوسيو ديداكتيك كامن في الاسس الجديدة للمدرسة الجزائرية.

السياسات التربوية الدولية الجزائرية خاضعة لثلاث نصوص اساسية: قانون التوجيه المرسوم 04.08 الصادر 23 جانفي 2008 الذي حل مكان مرسوم الصادر 16 افريل 1976، المرجع العام للبرامج، و اخيرا دليل منهجية تصميم البرامج الذي يعتبر امتداد للمرجع العام.

هذه النصوص الثلاثة تكمل بعضها لتكون اساس المدرسة الجزائرية حاليا. انها تشكل امتداد لاشارات تظهر توجه قطاع التربية وسياسات التربوية . بحثنا اذن من النمط الوثائقي . وبالتالي سنسلط الضوء على بعض نقاط التقارب بين النصوص المذكورة والمبادئ العامة للمادة (Blanchet و Rispaïl (2011 : 65)

وفي هذا الصدد نقترح عليكم من جهة نظرة على مدرسة مبنية على عناصر السياق و بالأخص الثوابت اللسانية الثقافية المتعددة ومن جهة اخرى سنظهر كيف ان اللغات الاولى و التقاء اللغات في القسم بما في ذلك المقاربة للغات موضوع لتفكير نظري.

Abstract

Our proposal is in the axis 6 of the call for papers "*approach sociodidactics and construction of training curricula: challenges and prospects*". As part of this paper, we propose to show the existence of an underlying sociodidactics anchor in the new foundations of the Algerian school.

Educational policies of the Algerian state, are governed today by three key texts: the orientation law 08-04 of 23 January 2008 replacing the Decree of 16 April 1976 on reference, the general repository of programs, and finally the methodological guide program development, which is an extension of the general repository. These texts combine to form the foundation of the Algerian school today. They form a continuum explicit references with regard to the orientation of education and educational policy. Our research is documentary style. We will thus highlight some points of convergence between the texts cited and overarching principles for a sociodidactics (Blanchet and Rispaïl, 2011: 65). In this context, we propose, first, to highlight a vision of an articulated goshawks school contextual, especially on linguistic-cultural plural constant. Moreover, we show how the first languages, and the meeting of classroom language, including an integrated approach to languages, are subject to a theoretical reflection. This contribution relies only on textual references, however the points raised deserve to be questioned by field research.

1. Introduction

Depuis 2003, l'État algérien, et particulièrement le ministère de l'éducation nationale, s'est engagé dans une réforme sectorielle dans l'intérêt de redresser l'école, qui a souvent alimenté divers débats, la conduisant d'ailleurs, à une dénonciation par la majorité de ses membres (enseignants, inspecteurs, parents d'élèves ...etc), comme étant inapte à remplir la mission qui lui a été confiée. D'après Hassani (2013 :11) « *L'école est devenue, depuis quelques années, un enjeu politique important. Elle est jugée sur ses performances, tant par les membres de la communauté éducative que par le monde politique. La réforme de 2003 en Algérie a émergé dans la foulée des nombreuses critiques adressées à l'éducation nationale sur l'absence de qualité, d'efficacité et d'équité de son système* ». Une refonte du système éducatif a été donc amorcée de façon continue. Celle-ci se voit parachevée en 2008 par de nouveaux textes, entre autre posés comme nouveaux fondement de l'école algérienne en matière de politique éducative.

Dans le cadre de cette contribution, nous reprenons une question posée par Clerc, De Pietro, Dreyfus, Rispaïl & Wharton (2012 : 313) sur les apports de la sociolinguistique dans les textes officiels. Nous empruntons ce questionnement pour le repenser dans le contexte algérien et à la sociodidactique par la question suivante : quelle place pour les principes Fondamentaux de la sociodidactique dans la nouvelle politique éducative en Algérie ?

En d'autres termes, l'objectif est de faire ressortir quelques points de convergences entre les nouveaux textes régissant l'école algérienne et les principes transversaux d'une sociodidactique des langues. Il est question notamment de Mettre en lumière une vision d'une école contextualisée, c'est-à-dire, articulée autour des éléments contextuels : des constantes linguistico-culturelles plurielles, au sens de Blanchet et Asselah-Rehal (2008 :10) qui déclarent qu' « *il n'y a pas dissociation entre un élément et son contexte, d'où le choix préférentiel du terme contextualisation : l'élément fait partie du contexte et le contexte fait partie de l'élément ; la classe de langue fait partie de la société langagière et celle-ci fait partie de la classe de langue, de façon indissociable.* ». Cette contribution s'engage de Montrer aussi comment les premières langues et la rencontre des langues en classe, notamment une approche intégrée des langues, font l'objet d'une réflexion théorique dans les nouveaux textes fondateurs de l'école algérienne.

2. Présentation et analyse du corpus

Notre corpus vise principalement trois documents de référence en matière de politique éducative :

En premier lieu, se situe La loi d'orientation 08-04 du 23 janvier 2008, qui remplace le décret du 16 avril 1976 en matière de référence. Cette loi est élaborée dans la continuité de la réflexion engagée auparavant en vue de redresser le secteur de l'éducation. En d'autres termes, ce nouveau fondement est posé comme parachèvement de la réforme de 2003, dans l'intérêt de construire une école de finalité qualitative, de valeurs et de principes fondamentaux. Organisée sous forme de grands titres contenant des chapitres et des articles, elle explicite clairement l'engagement et le positionnement du secteur de l'éducation comme l'indique son intitulé

En deuxième lieu, nous avons le référentiel général d'élaborations des programmes qui est posé comme appui à la loi d'orientation dans la définition de la politique éducatives. Benramdane (2013 : 57) souligne que ce document cadre « *est le fruit d'une longue maturation intellectuelle, scientifique et pédagogique entre les cadres de l'éducation nationale. C'est un document à caractère technique et méthodologique [...]* ». Ce référentiel se trouve défini dans la finalité explicitée dans son intitulé. Par sa fidélité à la loi d'orientation et son ancrage scientifique, il sert d'une part, d'outil incontournable dans l'élaboration des

programmes scolaires, d'autre part, considéré comme garant et instrument explicite des politiques éducatives algériennes.

Enfin, le guide méthodologique des programmes destiné aux concepteurs de programmes et de manuels, mais aussi aux inspecteurs et aux enseignants. « *Dans le prolongement de ce référentiel général, un « guide méthodologique est élaboré. Il se veut un document à caractère technique et de cadrage pédagogique. Il précise les dispositions du référentiel général et les rend opératoires pour l'élaboration des programmes et leur réaménagement.* »(Ibid.)

Il est clairement annoncé dès les premières pages des trois documents de référence, d'ailleurs dans le préambule de la loi d'orientation, est précisé que le nouveau fondement de l'éducation nationale est amorcé autour d'une optique de dualité : « *l'école est chargée de relever un défi d'ordre interne et externe* » (préambule de la loi d'orientation). D'une part, une démarche contextualisante, focalisée sur des éléments pluriels, symboliques et représentatifs de l'identité algérienne. D'autre part, une manœuvre d'ouverture au progrès scientifique. C'est donc autour de cette optique de dualité que nous allons essayer de satisfaire l'objectif tracé.

2.1. Construction d'une école de référence contextuelle.

Avant toute chose, on confie à l'école la mission de socialisation, d'instruction et de qualification, en inculquant des valeurs plurielles et hétérogènes: « *culturelles, linguistiques, spirituelles, politiques et sociales.* ». Ces valeurs sont résumées dans les documents par la notion « *d'algerianité* ». Le passage suivant se veut comme témoin de la nouvelle vision :

« L'Algérianité, trame de solidarités historiques, est aussi le sentiment d'appartenance à une même Nation, à un même peuple, sentiment qui s'appuie sur le patrimoine historique, géographique, civilisationnel et culturel, symbolisé par l'Islam, les langues de la nation, tamazight et l'arabe, l'emblème et l'hymne nationaux. »
(Préambule de la loi d'orientation).

Ce passage extrait de la loi d'orientation, figurant aussi dans les deux autres textes de référence, trace une mission de socialisation et de formation à la citoyenneté en éveillant une conscience nationaliste. De plus, la notion d'algerianité est lancée pour définir une école articulée sur l'identité algérienne par des constantes linguistico-culturelles plurielles : (*islamité, arabité et amazighité*), contrairement à l'ordonnance du 16 avril 1976 qui a régi l'école sur le modèle de l'arabité.

Il y a lieu de mentionner aussi le caractère national et l'ancrage social du système éducatif qui sont souvent réitérés dans l'intérêt de fixer une orientation bien définie. Nous pouvons noter par exemple le titre (figurant dans les trois textes): « *le système éducatif est national* » (Référentiel général, p.02), annonçant qu' « *il est nécessaire d'inculquer l'attachement aux valeurs représentées par le patrimoine historique, géographique, religieux et culturel, ainsi que l'attachement aux symboles représentatifs de la Nation algérienne, à leur pérennité et à leur défense* »(ibid.). Les mentions sur l'inscription contextuelle du système éducatif algérien sont nombreuses. Pour la mise en place de ces principes annoncés, les nouveaux programmes prendront inspiration de ces constantes et valeurs nationales.

2.2. Une nécessité de contextualisation des savoirs

Dans les textes, il est aussi question de prendre conscience des progrès dans tous les domaines, et surtout l'évolution des réflexions scientifiques dans le domaine de la didactique et des sciences de l'éducation. Il est annoncé comme titre dans le référentiel général des programmes : l'existence d'un regard sur « *quelques tendances mondiales de l'éducation* »(p.06).

Toutefois, avant d'exprimer la volonté de référence aux tendances mondiales en matière d'éducation, il est clairement explicité que les références sont importantes et incontournables, mais à condition de les adapter au contexte algérien. Le passage suivant extrait du référentiel général appuie les propos avancés :

«[...] *Restituer chaque dispositif pédagogique dans sa réalité locale* ». (Référentiel général des programmes, p.06).

À la suite de cette réflexion, une liste de tendances mondiales est énumérée, nous retenons par exemple: « *l'introduction du plurilinguisme* » et « *l'ouverture de l'école sur la société* ».(Ibid.). Ces principes sociodidactiques sont reformulés dans une pluralité de paragraphes en guise d'affirmation d'une école de tendances scientifiques et modernistes. Elle rejoint ainsi la pensée de Marielle Rispaïl (1998 : 308) sur la « *dimension sociale* » de l'école, ou encore, une considération de l'école comme objet social, les pratiques de classe comme pratiques sociales. Dans cette optique, il suffit de se référer à la finalité de l'école algérienne telle qu'elle est définie dans les textes, pour faire vite, une mission de socialisation, de qualification et de formation à la citoyenneté.

2.3. Une approche intégrée des langues à l'école.

Dans le même paradigme, apparaît la reconnaissance et la valorisation d'une approche intégrée des langues à l'école, dont le principe est de mobiliser « *des ressources linguistiques diversifiées pour résoudre des problèmes [...]* »(Moore & Castellotti, 2008). Cette dernière est avancée en une sorte de reconfiguration dans le positionnement épistémologique, comme en témoigne la thèse soutenue par le référentiel général:

« La vocation de l'école est de favoriser la communication par une approche intégrée des langues: la seule approche fiable, universellement admise et scientifiquement reconnue en matière d'enseignement/ apprentissage des langues, est une approche intégrée, réflexive et coordonnée des langues en présence ». (p.07).

Cette approche intégrée des langues est souvent citée pour dire enfin :

« Le bilan de la réforme de notre système éducatif se doit d'assurer un traitement scientifique et pédagogique intégré aussi bien des langues maternelles que des langues étrangères ; un traitement rationnel et coordonné des faits de langue qui tienne compte des seuls intérêts de l'élève algérien et de la place de l'Algérie dans la région et dans le concert des nations. »(Référentiel général, p.43).

Le fait que cette approche intégrée est affirmée au début, puis à la fin du référentiel, l'intérêt est directement saisi, c'est-à-dire une valorisation incontestable. En même temps, il suffit de voir le caractère de « fiabilité », « d'admissibilité mondiale » et de « scientificité » assignés à cette approche, pour comprendre les positions des concepteurs du texte, et des décideurs en matière de politiques éducatives.

2.4. La pluralité de langues au service des compétences communicatives

L'approche didactique retenue dans l'enseignement des langues en Algérie (l'approche par compétences), préconise « des compétences d'ordre communicatif » et définit une visée qui concerne: « *tous les domaines de la communication, de l'expression et des interactions verbales et non-verbales. Les langues - langue arabe, tamazight, langues étrangères - et les différents langages conventionnels sont considérés comme supports de développement aux compétences d'ordre communicatif* » (référentiel général, p22). Tout ce qui relève de la communication est valorisé, voire même, perçu comme un enrichissement. Coste, Moore et Zarate(1997 :11) soulignent « *l'existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné* ». Les premières langues, les langues étrangères, l'extra-verba et para-verbal serviraient selon l'énoncé du référentiel général, d'appui au développement de compétences communicatives. En somme, il est question de convoquer le répertoire

langagier tel qu'il est défini en sociolinguistique (Cf. Gumperz, 1971), repris dans le contexte algérien par Taleb Ibrahim (2004 :213) dans la description des pratiques effectives des locuteurs algériens.

2.5. Visibilité des premières langues.

Les premières langues apparaissent dans une perspective de reconnaissance à l'école, en formant à ce sujet un objet de réflexion théorique : une richesse à saisir dans le développement de compétences langagières, aussi dans l'intercompréhension entre les langues, comme en témoigne le passage extrait du guide méthodologique :

« Tout au début de l'enseignement/apprentissage de la langue arabe, les enseignants et pédagogues devront prendre en considération les acquis linguistiques antérieurs des élèves, pour que la transition des substrats (arabe dialectal et berbère) à la langue d'enseignement se fasse le plus facilement possible. Dans cette perspective, l'éducation préscolaire pourrait constituer une bonne imprégnation et initiation à cette langue. »
(Guide méthodologique, p.24).

La prise en considération des premières langues et des acquis linguistiques d'une manière générale, semblent constituer des pistes à exploiter dans l'enseignement/ apprentissage de la langue arabe. Cette nouvelle conception de l'apprentissage rejoint la réflexion développée par Méfiden (2008) qui affirme dans un sens métaphorique « *l'apprenant n'est pas un verre vide à remplir* », mais un être social arrivant en classe avec un bagage linguistique. Nous renvoyons encore le lecteur à la théorie du continuum et des répertoires verbaux proposée par Taleb Ibrahim (2002 ; 2004) en contexte algérien plurilingue.

2.6. Un constat d'insuffisance dans les textes.

L'apprentissage de la langue française se résume à un objectif communicatif, sans prise en considération du postulat sociolinguistique de « *prééminence de l'usage du français dans le pays.* » Queffélec & Derradji (2002), Bensekat (2012). D'ailleurs, Dans les composantes de la compétence communicative, et particulièrement « *la composante sociolinguistique relative à l'usage social de la langue dans son milieu d'origine.* », il est nettement précisé que « *Cette composante est à développer plus particulièrement pour la langue arabe et pour Tamazight.* » (Guide méthodologique, p.49). Le français est donc écarté du paysage sociolinguistique de l'Algérie.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que sur le plan théorique, c'est-à-dire, du point de vue des références textuelles régissant l'école algérienne, la nouvelle politique éducative, accorde d'une part, un intérêt particulier à la contextualisation de l'enseignement-apprentissage des langues, d'autre part, elle répond à l'appel de Bensekat (2012) sur l'invitation et la promotion des langues des apprenants en classe, et place la pluralité linguistique dans une posture méliorative. Les textes représentent ainsi quelques points de convergences avec les principes sociodidactiques. Mais il reste à voir ces affirmations, ces valorisations de langues, sur le terrain de l'école, notamment dans la formation continue des enseignants qui est notre terrain de recherche doctorale.

Bibliographie

- Abbes Kara, A-Y. (2010), « La variation dans le contexte algérien. Enjeux linguistique, socioculturel et didactique », *Cahiers de sociolinguistique* 15, pp.77-86.
- Bensekat, M. (2011), « Le français conversationnel des jeunes de Mostaganem : une forme hybride », dans Rispaïl, M. (dir.), *La sociodidactique au service de la complexité algérienne... Et de quelques autres*, Didacstyle, n° 4, pp. 8-21.
- Bensekat, M. (2012), « Pour une promotion du plurilinguisme en classe de langue ? », synergies *Pays Riverains du Mékong* 4, pp.107-126.
- Blanchet, Ph. & Asselah Rahal, S. (2008), « Pourquoi s'interroger sur les contextes en didactique des langues ? », in *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, (sous la direction de Ph. Blanchet, D. Moore et S. Asselah Rahal), éd. des archives contemporaines, L'AUF, Paris, pp. 9-16.
- Cheriguen, F. (éd.), (2007), *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- Clerc, S., De Pietro, J-f., Rispaïl, M. & al. (2012), « Conclusions sociolinguistiques et sociodidactiques des langues en contact », in Dreyfus, M. & Prieur, J-f. (Dir), Paris, Michel Houdiard.
- Cortier, C. (2009), « Proposition sociodidactique face à la diversité des contextes. vers une didactique convergente de langues collatérales et des proximités : éducation bi/plurilingue et projets interlinguistiques. », *Synergies Italie* 5, pp.109-118.

- Coste, D., Moore, D. & Zaraté, G. (1997), *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes*, Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
- Dabène, M. & Rispaïl, M. (2008), « La sociodidactique : naissance et développement d'un courant au sein de la didactique du français en France », in *La Lettre de l'AIRDF*, n° 42, 2008-1, Liège, pp. 10-13.
- Derradji, Y. et al. (2002), *le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, éditions Duculot.
- Gumperz, J. (1971), «Linguistic and Social Interaction in Two Communities», in *Social Groups*, pp. 151- 177). Standford, CA : Standford University Press.
- Hassani, Z. (2013), « La réforme du système éducatif en Algérie : quels changements dans les pratiques des enseignants ? », in *INSANIYAT 60-61*, pp.11-27.
- Mefiden, T. (2008), « Les Langues et leurs pratiques en Algérie : le cas d'une classe de langue étrangère », in Asselah-Rehal. S & Blanchet. PH (dir) , PP.117-128.
- Rispaïl, M. (2005), *Langues maternelles : Contacts, variations et enseignement : Le cas de la langue amazighe*, Paris, L'Harmattan.
- Rispaïl, M. (2012), *Esquisses pour une école plurilingue. Réflexions sociodidactiques*, Paris, L'Harmattan.
- Rispaïl, M. & Blanchet, PH. (2011), « Principes transversaux pour une sociodidactique dite de terrain », in, Blanchet & Chardenet, Paris, AUF et EAC.
- Rispaïl, M. & DE PIETRO, J-F. (2014), *l'enseignement du français à l'heure du plurilinguisme*, Namur, PUN.
- Taleb Ibrahimî, KH. (2004), « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », in *L'Année du Maghreb 1*, pp. 207-218.